

Barème des honoraires Loire Atlantique Green Key Immo

Applicables à partir du 02 avril 2024

VENTE

	Montant des honoraires	
Jusqu'à 30 000 €	3 000 € TTC	(forfait)
De 30 001 € à 100 000 €	6 500 € TTC	(forfait)
De 100 001 € 250 000 €	9 900 € TTC	(forfait)
À partir de 250 001 €	3,90% TTC	

Vente en viager : barème identique, applicable sur la valeur libre du bien.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

LOCATION - Habitation

	Charge propriétaire	Charge locataire
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC/m ² (zone tendue) 8 € TTC/m ² (zone non tendue)	10 € TTC/m ² (zone tendue) 8 € TTC/m ² (zone non tendue)
Etat des lieux	3 € TTC/m ²	3 € TTC/m ²
Gestion locative	8,40% TTC des sommes encaissées	
Assurance loyers impayés	Sur devis	
Service "Relocation"	-	2200 € TTC (prise en charge Mobil'Pass) Services annexes sur devis
BAIL Professionnel BAIL Commercial	Charge bailleur et/ou preneur	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux	15% HT du loyer annuel hors charges HT (répartis entre bailleur et preneur, selon les modalités prévues au mandat)	

Au taux actuel de la TVA en vigueur de 20% étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

Barème des honoraires Paris - Île de France Green Key Immo

Applicables à partir du 02 avril 2024

VENTE

	Montant des honoraires	
Jusqu'à 30 000 €	3 000 € TTC	(forfait)
De 30 001 € à 100 000 €	6 500 € TTC	(forfait)
De 100 001 € 250 000 €	9 900 € TTC	(forfait)
À partir de 250 001 €	3,90% TTC	

Vente en viager : barème identique, applicable sur la valeur libre du bien.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

LOCATION - Habitation

	Charge propriétaire	Charge locataire
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	12 € TTC/m ² (zone très tendue) 10 € TTC/m ² (zone tendue) 8 € TTC/m ² (zone non tendue)	12 € TTC/m ² (zone très tendue) 10 € TTC/m ² (zone tendue) 8 € TTC/m ² (zone non tendue)
Etat des lieux	3 € TTC/m ²	3 € TTC/m ²
Gestion locative	8,40% TTC des sommes encaissées	
Assurance loyers impayés	Sur devis	

BAIL Professionnel BAIL Commercial

Charge bailleur et/ou preneur

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux	15% HT du loyer annuel hors charges HT (répartis entre bailleur et preneur, selon les modalités prévues au mandat)
--	---

Au taux actuel de la TVA en vigueur de 20% étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

Barème des honoraires Green Key Immo Yonne / Nièvre / Loiret

Applicables à partir du 02 avril 2024

VENTE

	Montant des honoraires	
Jusqu'à 39 999 €	5 000 € TTC	(forfait)
De 40 000 € à 89 999 €	6 000 € TTC	(forfait)
De 90 000 € à 129 999 €	8,00 % TTC	
De 130 000€ à 199 999€	7,50 % TTC	
À partir de 200 000 €	6,00 % TTC	

Vente en viager : barème identique, applicable sur la valeur libre du bien.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

LOCATION - Habitation

	Charge propriétaire	Charge locataire
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC/m ² (zone non tendue)	8 € TTC/m ² (zone non tendue)
Etat des lieux	3 € TTC/m ²	3 € TTC/m ²
Gestion locative	8,40% TTC des sommes encaissées	
Assurance loyers impayés	2,70% TTC des sommes encaissées	
BAIL Professionnel BAIL Commercial	Charge bailleur et/ou preneur	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux	15% HT du loyer annuel hors charges HT (répartis entre bailleur et preneur, selon les modalités prévues au mandat)	

Au taux actuel de la TVA en vigueur de 20% étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.